

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Plusieurs priorités de la CCISF ont été entendues lors du budget du Québec 2024

Saguenay, 12 mars 2024 – À la suite du dépôt du budget provincial 2024-2025, la Chambre de commerce et d'industrie (CCISF) tient à saluer l'annonce des différents investissements qui viendront appuyer le développement de l'aluminium, et plus précisément de l'aluminium vert, ainsi que les investissements importants annoncés dans les travaux de sylviculture. Ces deux points faisaient d'ailleurs partie des 10 recommandations du Regroupement des chambres de commerce du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la CCISF qui se retrouvaient dans le mémoire prébudgétaire soumis au ministre des Finances, Éric Girard, en février dernier.

« Nous constatons que nos priorités régionales sont présentes à travers certaines mesures, notamment pour l'industrie forestière et le secteur de l'aluminium. Dans une perspective plus locale, notons aussi des investissements de 31 M\$ dans le secteur de l'aluminium. Des sommes sont aussi réservées pour la mise en place de laboratoires industriels au sein des zones d'innovation au cours des cinq prochaines années. Nous allons donc surveiller attentivement les désignations à venir, car la région retient son souffle dans l'espoir d'obtenir une Zone d'innovation aluminium », explique Sandra Rossignol, PDG de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord.

Malgré cela, plusieurs éléments ressortant du budget surprennent, dont le fait qu'aucune mesure ne sera mise en place pour adresser le manque de relève ou la facilitation du rachat d'entreprises par de jeunes repreneurs ainsi que l'abolition du crédit d'impôt aux entreprises favorisant le maintien en emploi des travailleurs d'expérience.

« Sur le plan de la main-d'œuvre, nous devons souligner notre étonnement face à l'abolition du crédit d'impôt. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, nous devons faciliter le recours aux travailleurs expérimentés et améliorer la flexibilité. Finalement, une des grandes préoccupations du milieu d'affaires régional, soit le transport aérien, n'est considérée que dans le cadre d'une augmentation du Programme d'accès aérien aux régions (PAAR), ce qui répond peu aux besoins de la communauté d'affaires », conclut Mme Rossignol.

Le mémoire prébudgétaire de la CCISF / Regroupement des chambres de commerce du Saguenay–Lac-Saint-Jean est disponible sur son site Web à l'adresse suivante : <https://ccisf.ca/uploads/202401-ccisf-memoire-2024-2025.pdf>

À propos de la CCISF

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord est l'un des plus grands regroupements de gens d'affaires du Québec. Elle s'est donné la mission d'être un acteur incontournable du milieu économique régional en assurant un pôle d'influence favorisant le développement et le maillage des gens d'affaires sur tout le territoire qu'elle dessert.

À propos du Regroupement

Le Regroupement des Chambres de commerce du Saguenay–Lac-Saint-Jean est une table de concertation créée dans le but d'optimiser les ressources régionales des Chambres de commerces et d'industrie afin de travailler sur certains dossiers régionaux. Il est composé des responsables des cinq Chambres de la région représentant ainsi plus de 2 000 entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

– 30 –

Renseignements :

Kathya Poutré

Coordonnatrice aux communications et médias sociaux

Bureau : 418-543-5941 poste 222

Cellulaire : 581-574-0958